

La société GRENOBLE ALPES SPORTS

SOCIÉTÉ PAR ACTIONS SIMPLIFIÉE

Au capital social de 100.000,00 EUROS

Ayant son siège social sis au 03, Boulevard Jean Pain, 38 000 – GRENOBLE

Immatriculée au RCS de GRENOBLE sous le numéro 891 297 244

ACTE SOUS SIGNATURE PRIVÉE DES ASSOCIÉS

ARTICLE 27 DES STATUTS

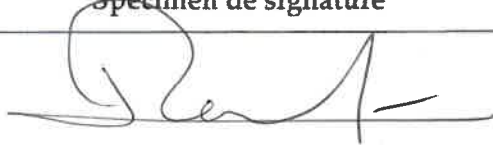
ENTRE LES SOUSSIGNÉ(E)S :

1. La société **GRENOBLE ALPES SPORTS, SAS**, au capital social de 100.000,00 EUROS, immatriculée au RCS de GRENOBLE sous le numéro 891 297 244, dont le siège social est sis au 03, Boulevard Jean Pain, 38 000 – GRENOBLE, agissant poursuites et diligences de ses représentants légaux, à savoir **Monsieur Stéphane ROSNOBLET** ;

Spécimen de signature	Spécimen de paraphe
	

Ci-après dénommée **LA SOCIÉTÉ**,

2. La société **S.A.S.P. GRENOBLE FOOT 38**, société anonyme sportive professionnelle, au capital social de 2.405.600,00 EUROS, immatriculée au RCS de GRENOBLE sous le numéro 804 054 021, dont le siège social est sis au 03, Boulevard Jean Pain, 38 000 – GRENOBLE, prise en la personne de son représentant légal en exercice domicilié en cette qualité audit siège, représentée aux présents par son Président du Conseil d'Administration, **Monsieur Stéphane ROSNOBLET** ;

Spécimen de signature	Spécimen de paraphe
	




3. La société **SASP FC GRENOBLE RUGBY**, société anonyme à directoire et conseil de surveillance, au capital social de 5.084.766,02 EUROS, immatriculée au RCS de GRENOBLE sous le numéro 491 655 718, dont le siège social est sis Avenue Albert Reynier Stade Lesdiguières, 38 100 – GRENOBLE, prise en la personne de son représentant légal en exercice domicilié en cette qualité audit siège, représentée aux présents par son Président du Directoire, **Monsieur Patrick GOFFI** ;

Spécimen de signature	Spécimen de paraphe
	

Ci-après dénommé(es) ensemble **LES ASSOCIÉS**,

4. **Monsieur Laurent PELISSIER**, né le 19 mai 1965 à PARIS – 75 017, de nationalité française, domicilié au 1427, Route de Lady, 74 120 – MEGEVE.

Spécimen de signature	Spécimen de paraphe
	

Ci-après dénommé ensemble **LE VICE-PRÉSIDENT**,

Ci-après dénommé ensemble **LES PARTIES** ;

PREMIÈRE RÉOLUTION – PRISE D'ACTE DE LA DÉMISSION DU VICE-PRÉSIDENT ET DE MEMBRE DU CODIR

LES PARTIES prennent acte de la démission Monsieur Laurent PELISSIER de ses fonctions de Vice-Président et de membre du CODIR à compter du 09 décembre 2024 avec dispense de préavis et sans indemnité.

DEUXIÈME RÉOLUTION – DÉSIGNATION D'UN MANDATAIRE AD'HOC

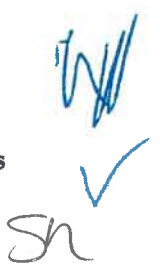
LES PARTIES rappellent que par procès-verbal d'assemblée générale mixte en date du 10 janvier 2025, les comptes sociaux annuels de l'exercice clos le 30 juin 2024 ont été approuvés par résolution ordinaire avec un résultat déficitaire de – 383.316,00 EUROS, actant des capitaux propres négatifs à – 792.450,00 EUROS.

Aussi, par résolution extraordinaire, l'absence de dissolution anticipée a été approuvée.

LES PARTIES décident de mandater la société SELARL CDMF-AVOCATS, Maître Jean-Luc MÉDINA afin de régulariser le dépôt d'une requête devant la Présidente du tribunal de commerce de GRENOBLE aux fins de désignation d'un mandataire ad'hoc.

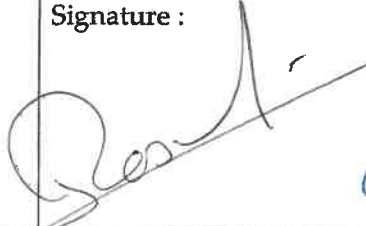
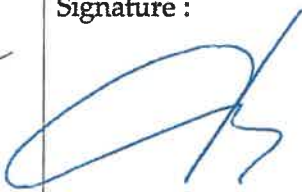
TROISIÈME RÉOLUTION – POUVOIR EN VUE DES FORMALITÉS

LES PARTIES confèrent tous pouvoirs au porteur, soit d'un exemplaire original, soit d'un extrait ou d'une copie certifiée conformes du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes formalités légales et réglementaires.

Handwritten signatures in blue ink. One signature is a stylized 'W' or 'V' shape. Below it is a checkmark. At the bottom is a signature that looks like 'Sh'.

Fait à GRENOBLE le 07 février 2025

En 5 exemplaires originaux (1 pour LE VICE-PRÉSIDENT DÉMISSIONNAIRE, 2 pour LES ASSOCIÉS, 1 pour LA SOCIÉTÉ et 1 pour le RCS du tribunal de commerce de GRENOBLE).

LE VICE-PRÉSIDENT DÉMISSIONNAIRE		LES ASSOCIÉS	
Monsieur Laurent PELISSIER		La société S.A.S.P. GRENOBLE FOOT 38 représentée par Monsieur Stéphane ROSNOBLET	La société SASP FC GRENOBLE RUGBY représentée par Monsieur Patrick GOFFI
Signature : 		Signature : 	Signature : 

LA SOCIÉTÉ La société GRENOBLE ALPES SPORTS représentée par Monsieur Stéphane ROSNOBLET	
Signature :	